CC de la Sologne des Etangs (Siren : 244100780)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Neung-sur-Beuvron
Arrondissement	Romorantin-Lanthenay
Département	Loir-et-Cher
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	15/12/2000
Date d'effet	01/01/2001

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	
Nom du président	M. Guillaume PELTIER

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Domaine de Villemorant
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	41210 Neung sur Beuvron
Téléphone	02 54 94 62 00
Fax	02 54 94 62 04
Courriel	sologne-des-etangs@wanadoo.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	oui
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	8 100

Densité moyenne	15,53

Périmètre

Nombre total de communes membres : 11

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
41	Dhuizon (214100745)	1 352
41	La Ferté-Beauharnais (214100836)	536
41	La Marolle-en-Sologne (214101271)	404
41	Millançay (214101404)	754
41	Montrieux-en-Sologne (214101529)	662
41	Neung-sur-Beuvron (214101594)	1 265
41	Saint-Viâtre (214102311)	1 292
41	Veilleins (214102683)	159
41	Vernou-en-Sologne (214102717)	619
41	Villeny (214102857)	439
41	Yvoy-le-Marron (214102972)	618

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 25

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Assainissement collectif *- regroupement et suivi des études conduites sur le zonage d'assainissement et sur la valorisation des boues.*
- Assainissement non collectif *Suivi des réalisations et contrôle technique des systèmes d'assainissement privés.*
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés *-Collecte : notamment porte à porte, apport volontaire, déchetterie. -Transport, tri, stockage (opérations à la marge de la collecte et du traitement).*
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés *Traitement : notamment incinérations et mise en décharge*
Sanitaires et social
- Action sociale *-en faveur de l'enfance et de la jeunesse, notamment au travers du centre intercommunal de loisirs sans hébergement, -en faveur des personnes âgées.*
Développement et aménagement économique
- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique *Création, aménagement, équipement et gestion des zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires ou artisanales d'intérêt communautaire.*
- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...) *- actions de développement économique, notamment le soutien aux implantations d''entreprises, à l''exclusion du commerce de proximité,*

Développement et aménagement social et culturel
- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs *Equipements et manifestations culturels.*
- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs *Equipements et manifestations sportifs.*
- Activités péri-scolaires *En faveur des scolaires notamment en coordonnant, avec les acteurs, le projet " Pedagoweb " dans les écoles et collèges de la communauté ou en proposant des activités périscolaires.*
- Activités culturelles ou socioculturelles *Participation à des actions présentant un intérêt communautaire dans les domaines culturels.*
- Activités sportives *Participation à des manifestations présentant un intérêt communautaire dans les domaines sportifs.*
Aménagement de l'espace
- Schéma de secteur *Elaboration d'un schéma directeur, d'un schéma d'aménagement rural et de schémas de secteur prenant en compte: -le développement et le maintien des activités traditionnelles (pisciculture, agriculture, sylviculture...), -l'utilisation concertée de l'espace naturel(chasse,pêche,randonnée), -le balisage de sentiers et réalisation de fiches de randonnée pédestre, cycliste et équestre, -le développement touristique du territoire.*
- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC) *-Création, réalisation de zones d'aménagement différé (Z.A.D.) et de zones d'aménagement concerté (Z.A.C.) d'intérêt communautaire tel que défini dans le schéma directeur. -Possibilité de recevoir des communes membres la délégation du droit de préemption urbain.*
Voirie
- Création, aménagement, entretien de la voirie *- entretien des itinéraires ruraux et voies communales desservant les pôles économiques, - création ou aménagement de voies nouvelles d'intérêt communautaire, décidées dans le cadre de l'aménagement de l'espace.*
Développement touristique
- Tourisme *Equipements et manifestations touristiques. Sont déclarés d'intérêt communautaire: -l'aménagement et l'entretien des itinéraires de la "Sologne à Vélo" -les équipements touristiques: -qui constituent des projets nouveaux, -qui ont trait à la promotion touristique de la Sologne, -qui ne peuvent pas être réalisés par la commune seule accueillant l'équipement en question. -les manifestations qui concernent au moins un tiers des communes membres et qui contribuent à la promotion du territoire communautaire.*
Logement et habitat
- Programme local de l'habitat
- Politique du logement non social *-Futures opérations programmées d'amélioration de l'habitat, -Réalisation des programmes de plus de 30 unités (logements à construire ou à réhabiliter, à louer ou en accession à la propriété,terrains à bâtir).*
- Politique du logement social *Politique du logement social d'intérêt communautaire et action, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées.*
- Action et aide financière en faveur du logement social d'intérêt communautaire
- Action en faveur du logement des personnes défavorisées par des opérations d'intérêt communautaire *Opérations en faveur du logement des personnes défavorisées.*
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)
Autres
- NTIC (Internet, câble...)

Coordination pour l'acquisition d'un logiciel de dématérialisation de documents agréés par le Ministère de l'Intérieur et le Ministère des Finances afin de pouvoir l'utiliser dans le cadre des programmes ACTES et HELIOS. Etablissement et exploitation d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques prévus au I de l'article L1425-1 du code général des collectivités territoriales ;
- Autres *-Coordination et Gestion de la numérisation du cadastre. -Participation à des manifestations présentant un caractère communautaire dans les domaines agricoles.*
Sanitaires et social
- Centre intercommunal d'action sociale (CIAS) *Les actions sociales sont exercées dans le cadre d'un C.I.A.S. conformément aux dispositions des articles L123-5 et L123-7 du code de l'Action Sociale et de la Famille à l'exception de: -la gestion des accueils périscolaires et le repas annuel des aînés, -la définition d'une action sociale particulière, distribution de chèques d'accompagnement personnalisé aux personnes rencontrant des difficultés sociales.*

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
41	Syndicat mixte de collecte et de traitement des ordures ménagères de Sologne (254100415)	SM fermé	40 988
41	Syndicat mixte du pays de Grande Sologne (254103245)	SM ouvert	31 458
41	Syndicat mixte d'élimination des ordures ménagères du groupement de Mer (254100472)	SM fermé	33 628
41	Syndicat mixte ouvert "Loir-et-Cher Numérique" (200046050)	SM ouvert	344 289

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)